



Paris, le 16 septembre 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Section Nationale des Anciens Exploitants de la FNSEA revendique encore et toujours la revalorisation des petites retraites initialement prévue le 1^{er} octobre 2014.

Elle rappelle que plus de 1 500 000 retraités de l'agriculture qui ne touchent que 681,20€ de pension en moyenne sont en-dessous du seuil de pauvreté qui est de 993€ par mois.

Nous subissons depuis bientôt 2 ans un prélèvement obligatoire de 0,30 % au titre de la solidarité à l'autonomie qui sert plus à financer les déficits de l'Etat que la dépendance.

Les retraités agricoles ont des charges qui augmentent plus rapidement que l'inflation : protection sociale, complémentaires maladie, prélèvements sociaux (CSG et CRDS) et fiscaux (impôts fonciers, taxe d'habitation, suppression de la demi-part fiscale, etc.). En outre, les déserts médicaux en milieu rural obligent des déplacements importants pour les soins, occasionnant ainsi des frais supplémentaires.

Les retraités agricoles n'en peuvent plus des promesses non tenues !

C'est pourquoi, nous demandons au Gouvernement de revoir ses positions et de revaloriser les petites retraites inférieures à 1200€ par mois, comme il s'y était engagé.

Contact :

FNSEA – Arnaud Lemoine - 01 53 83 48 83 - 06 13 24 19 19 - arnaud.lemoine@fnsea.fr